



www.cdvfe-divisioncharlemagne.com
cdvfe@wanadoo.fr

**- Gaston MOYSE -
Un capitaine d'industrie
charismatique et magnanime.**



« [...] *Donne-lui tout de même à boire, dit mon père.* »
Victor HUGO, "Après la Bataille".

Nous nous intéresserons ici aux liens qui existaient entre Gaston MOYSE et nos Pères, par le prisme de l'environnement singulier de son usine.



Blason de la 33^e division de grenadiers français
de la Waffen-SS "Charlemagne".

UNE CATEGORIE DE SALARIES PROSCRITS.

Ou les Templiers et Demi-soldes des temps modernes.

La fin de la Seconde guerre mondiale ne devait pas laisser pour la postérité, une représentation binaire de l'affrontement de ses belligérants.

En effet, à l'instar de la Grande armée du I^{er} Empire français entre **1804** et **1814** - avec ses multiples régiments étrangers au service de Napoléon I^{er} - le III^e Reich allemand a fédéré de très nombreuses légions de volontaires entre **1941** et **1945**, dans le cadre de l'emblématique évocation de la "Croisade contre le bolchevisme et pour l'Europe nouvelle".

Tous les pays européens occupés ou alliés à l'Allemagne, ont ainsi levé des contingents de volontaires pour le front de l'Est, contre le communisme.

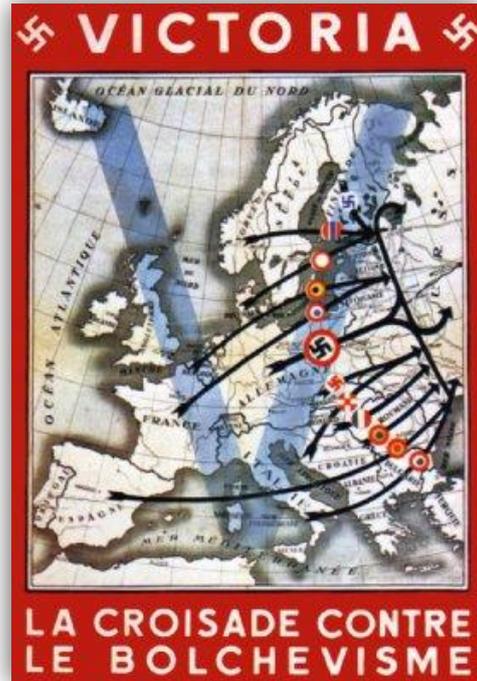
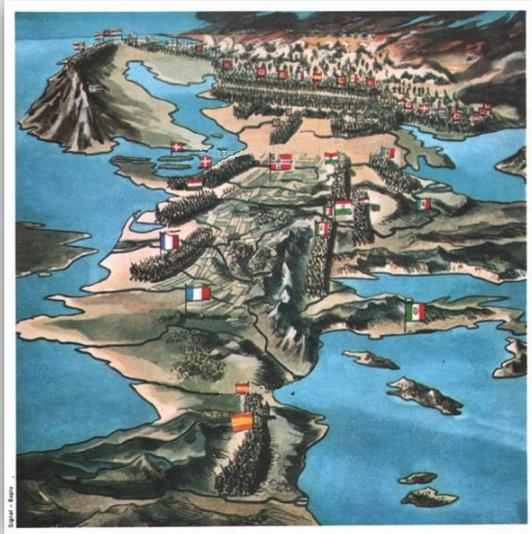


La "Révolution nationale" de l'Etat français du maréchal PETAIN...

En l'occurrence, l'Etat français du maréchal PETAIN (1940-44), a donc levé dès **1941** un premier Corps expéditionnaire de volontaires. Et comme il est d'usage dans certaines armées, ces Français ont prêté un serment, solennel, de fidélité à Adolf HITLER, chef des armées du moment et qui avait pris la tête de la "Croisade" antibolchevique.

S'ils ont juré de se conduire avec "Honneur et Fidélité" pour la durée de cette Seconde guerre mondiale, l'abnégation du soldat devait les conduire aussi, pour de très nombreux survivants, à servir dans les guerres que mènera la France jusqu'en **1962** et dont les adversaires seront toujours d'obédience marxiste. Ces conflits terribles avaient donc comme point commun pour ces hommes, l'action dans la "Lutte pour l'existence de l'Occident et le maintien de la culture spirituelle de la France et de l'Europe".

Ils n'ont jamais renié leur serment et ils en paieront la fidélité. Ils ont dû en effet rendre des comptes au moment de leur défaite en **1945**, pour avoir servi tant dans la Wehrmacht que dans la Waffen-SS.



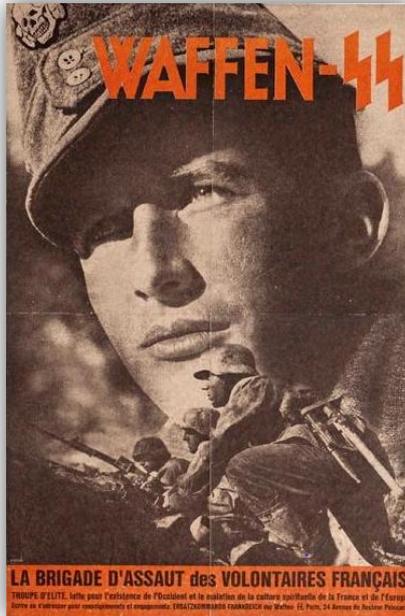
Les légions de la “Croisade contre le bolchevisme”.

Pendant la Seconde guerre mondiale, l'Etat français n'a jamais déclaré la guerre à la *Russie*, malgré sa rupture des relations diplomatiques. Selon les conventions internationales, les volontaires français comme pour ceux d'autres pays, ne pouvaient donc pas combattre sous leur uniforme national, mais sous celui de l'armée dans laquelle ils étaient alors intégrés ou sous peine d'être considérés comme des francs-tireurs. Selon les usages de l'époque, ils auraient été dans ce cas exécutés sommairement. Seul un écusson de nationalité cousu sur une manche de leur uniforme et leur drapeau national les identifiaient visiblement.

En **juillet 1941**, la L.V.F. (*Légion des Volontaires Français*) a donc été créée et comme pour tous les contingents des autres pays européens, elle a reçu une appellation spécifique dans l'organigramme des forces armées allemandes. Les volontaires français ont ainsi constitué le 638^e régiment d'infanterie de la Wehrmacht. Cette unité a combattu “l'Armée rouge” devant *Moscou*, pendant le terrible hiver **1941**, puis les partisans en *Biélorussie* jusqu'à l'été **1944**.



En **juillet 1943**, une nouvelle loi de l'Etat français avait conjointement permis à d'autres volontaires français de s'engager dans une autre unité, créée à leur intention. La 8^e brigade d'assaut de grenadiers français était intégrée quant à elle dans la Waffen-SS et elle a combattu également l'armée russe et ses partisans dans les *Carpates* en *Galicie*.



“TROUPE D'ELITE, lutte pour l'existence de l'Occident
et le maintien de la culture spirituelle de la France et de l'Europe”

En **septembre 1944**, conformément à la dynamique de regroupement par nationalité des volontaires européens, déjà effectué depuis **1943**, les survivants de ces deux unités ont été regroupés pour constituer la 33^e division de grenadiers français de la Waffen-SS “Charlemagne”. L.V.F. et 8^e brigade d'assaut ont été, de fait, le socle des deux régiments d'infanterie de cette Division, avec l'apport d'autres volontaires français issus des multiples organisations allemandes et de divers mouvements politiques du gouvernement de *Vichy*.



Après sa formation, les dix mille hommes de la division "Charlemagne" ont toujours combattu l'armée russe, dans un contexte de défaites devenues inéluctables, lors des campagnes et de retraites de *Poméranie*, de *Prusse*, du *Mecklenburg*, de *Berlin* et de *Bavière*.

A l'issue du conflit, sur les dix mille hommes environ que constituait la division "Charlemagne", trois mille approximativement réchappèrent de l'enfer des combats et des camps d'internement russes. La plupart des survivants a été interpellée, incarcérée, jugée et condamnée à une peine de deux à trois années d'internement. Les plus jeunes, mineurs de moins de vingt-et-un ans au moment de leur engagement, ont purgé leur peine au camp du *Struthof* en *Alsace* et gardèrent un bon souvenir de leur directeur, M. DMS (*dont la sœur, secrétaire administrative au camp du Struthof, épousera d'ailleurs un ancien officier de la division "Charlemagne"*). Alors que les volontaires majeurs, ont été internés dans différentes Centrales pénitentiaires aux souvenirs plus douloureux.

Ainsi, la plupart de ces vétérans du front de l'Est ont retrouvé la liberté dans les années **1948-49** et ils ont même été amnistiés, alors qu'ils avaient été condamnés par l'article 75 du code pénal, pour trahison et intelligence avec l'ennemi. Or, le législateur des nouveaux gouvernements français, du général de GAULLE pour le G.P.R.F. (*Gouvernement Provisoire de la République Française en 1944-46*), puis de Vincent AURIOL (*IV^e république en 1947-58*), étaient quelque peu embarrassés, car ces volontaires contre le bolchevisme ne pouvaient pas avoir trahis. En effet, l'armistice obtenue par la *France* en **1940** était une clause qui ne conférait plus aux belligérants un rapport de vainqueurs à vaincus avec des hostilités ouvertes. C'est une phase après le conflit, qui laisse place ultérieurement à la paix. L'armistice n'est donc plus un état de guerre et à ce titre, il n'y a plus d'ennemi en état d'hostilité par les armes ; d'autant plus que les accords d'armistice s'étaient conclus par une communauté de destin, à travers la politique de Collaboration franco-allemande.

C'est pour ces raisons juridiques et diplomatiques officielles du moment, que les « Résistants » - terme d'après-guerre - étaient qualifiés dans le contexte de « Terroristes » (*situation inverse et paradoxale de l'histoire, que connaîtra d'ailleurs la France notamment en Indochine et en Algérie, avec les « terroristes » des mouvements de libération et les « porteurs de valises », mais considérés aujourd'hui comme des libérateurs*).

Toutes ces dispositions étaient reconnues par la diplomatie internationale.

Ces volontaires français ont donc été amnistiés en **1950** et non graciés. L'amnistie étant une décision de justice la plus proche de l'absolution totale.

D'aucuns affirmeront : « *Tout ça, pour ça ?* »

En attendant, à leur sortie de prisons, de Centrales ou de camps, ces jeunes hommes devaient trouver ou retrouver une activité professionnelle plus ou moins fixe ou reprendre leurs études. Ce n'était pas aisé, car les seuls documents en leur possession, dévoilaient leur passé. De très nombreux employeurs et organismes n'acceptaient pas d'avoir de tels hommes dans leurs entreprises ou dans leurs structures et par crainte des syndicats, surtout communistes, tout puissants à l'époque. Alors que la plupart de ces Français avaient encouragé nos Pères à partir combattre pour la « nouvelle Europe ».

Pourtant, quelques autres dirigeants, n'ont pas hésité à donner l'opportunité d'une reconversion, à l'instar de Monsieur Gaston MOYSE.



Un crochet de remorquage,
emblème des “Locotracteurs Gaston MOYSE”

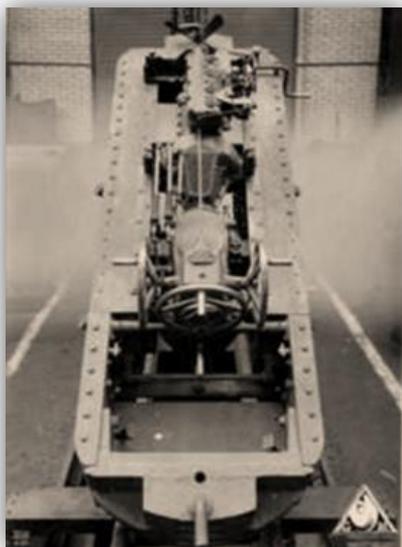


GASTON MOYSE

Un industriel ingénieux, intransigent, austère d'apparence, mais un paternaliste bienfaiteur.

Au nombre de ces courageux chefs d'entreprises, même s'ils bénéficiaient de quelques allègements de charges salariales, l'on distingue de façon remarquable, Gaston MOYSE, fondateur et directeur de la non moins excellente et renommée société des L.G.M. (“*Locotracteurs Gaston Moyse*”), implantée en région parisienne.

Les locotracteurs Gaston MOYSE étaient des engins de traction sur rail, actionnés par moteur thermique généralement et parfois électrique. Historiquement, les locotracteurs ont commencé à remplacer les machines à vapeur de manœuvre vers **1920**. Il s'agissait de pouvoir disposer d'un engin de traction en un délai minimal grâce à l'usage d'un moteur à explosion. Cette motorisation ne sera adaptée, en *Europe*, aux locomotives qu'à partir des années **1950**. Dans ce contexte, la performance et l'excellence des machines de la société des L.G.M. a atteint une notoriété internationale.



Les "Locotracteurs Gaston MOYSE"



Un groupe de cadres et de techniciens
devant une production rutilante des L.G.M.

Gaston MOYSE, né MOYSE dit Frizé, est né le **20 mai 1895** à *Besançon* (*il fera modifier son patronyme pour des raisons de communication mercatique*).

Le jeune Gaston est issu d'une famille de *Franche-Comté*, précisément de la commune de *Les Gras* dans le *Doubs* et qui avait déjà révélé de nombreux techniciens inventifs. Son père Louis-Eugène, était professeur à l'école nationale d'horlogerie à *Besançon*. Il devait exprimer très tôt cet atavisme et cet aîné de sept frères réussit le concours d'entrée à l'E.N.S.A.M. (*École nationale supérieure d'arts et métiers*), particulièrement renommée parmi les écoles d'ingénieurs généralistes.

Mais ce n'était pas un héritier. Et ce frais émoulu diplômé en **juillet 1914**, décide de rejoindre la capitale française, dans cette période dynamique initialisée par la « révolution industrielle » de la fin du XIX^e siècle. Puis il sera mobilisé pour *Verdun* et gardera une profonde admiration pour le maréchal PÉTAIN. Gaston MOYSE sera pendant de très nombreuses années le trésorier de l'A.D.M.P. (*Association pour la Défense de la Mémoire du Maréchal Pétain*). A ce titre, Gaston MOYSE entretiendra d'excellents rapports avec les anciens volontaires du front de l'Est.

Gaston MOYSE (**1895-1976**) fait l'acquisition d'un terrain à *La Courneuve*, en *Seine-Saint-Denis*, avec sa prime de démobilisation et un prêt octroyé par son frère. Il fonde son entreprise le **22 août 1922**.

C'est en exploitant un dépôt de tôles ondulées inutilisées, produites pour l'effort de guerre du Premier conflit mondial, qu'il devait donner un développement exponentiel à son projet de fabriquer des locomotives de manœuvre. En effet, ces tôles constituèrent les premières carrosseries de ses locotracteurs, dont il élaborera même la motorisation.

Gaston MOYSE sera le premier industriel à créer une gamme de locotracteurs qui rivaliseront avec les machines à vapeur et qui avaient encore une grande prépondérance sur les réseaux ferroviaires à cette époque.

Il décidera d'implanter son usine en périphérie parisienne, au numéro 7, de la rue Pascal à *La Courneuve*, mais aussi sur des sites dans le *Nord* et en *Lorraine*. Cette implantation était stratégiquement située à proximité immédiate d'un réseau de voie ferrée, indispensable à la spécialité technique des établissements des L.G.M.

En **1929**, avec la crise internationale, Gaston MOYSE tente de se diversifier et se lance dans la production de films. Il s'associe avec le producteur BATZ et crée la société "Globe Film" et produira « Jeunes filles en détresse » qui voit les débuts de Micheline PRESLE. Ce film a été même primé à la biennale de *Venise* en **1939**.

Gaston MOYSE avait épousé en **1936** Geneviève CORNET (**1899-1983**), fille d'un officier d'infanterie. Elle était séparée du célèbre acteur Lucien NOËL (**1897-1989 dit NOËL-NOËL**), qu'elle avait épousé en première noce en **1920**.

En plus de ses rencontres lors de sa tentative cinématographique, il est aussi probable que Gaston MOYSE ait rencontré sa future épouse par l'intermédiaire des studios Max OPHULS. Cette production avait la même prestigieuse adresse que les bureaux des L.G.M., au 65, avenue des Champs Elysées à *Paris*.

Le couple n'aura pas d'enfants.



Au centre : Madame Geneviève et Monsieur Gaston MOYSE.

Mobilisé à nouveau en **1939**, Gaston MOYSE est fait prisonnier en **1940**. Il s'évade et vit dans la clandestinité à *Paris* sous l'occupation et il guide clandestinement ses Directeurs qui continuent à diriger la société. Ses biens avaient été mis sous séquestre en tant que Juif, car son patronyme à consonance hébraïque était sujet à caution. Son épouse qui rentrait d'exode, avait sollicité la commune de *Les Gras*, foyer ancestral de la famille, afin de produire les documents nécessaires et justificatifs des origines raciales. Les actes de baptême remontaient effectivement jusqu'en **1620** et un jugement a ordonné la restitution de ses biens en **1941**.

A la Libération, deux de ces ouvriers l'accusent de Collaboration économique et Gaston MOYSE passera deux mois à la prison de *Fresnes*, dans la même cellule que Sacha GUITRY. A *Fresnes*, il fera des connaissances de nombreux prisonniers modestes et notables, victimes d'une nouvelle Terreur. Son cousin germain, Edouard, responsable technique et commercial, s'était effectivement rendu à *Rostock-Warnemünde* sur la *Baltique* au siège des usines aéronautiques HEINKEL.

Au-delà de sa passion pour la mécanique, Gaston MOYSE était un bâtisseur. Avec le personnel de son "Service Travaux", il aura construit son usine, deux immeubles, pour aménager une cantine et des logements sociaux, une cité d'hébergement à *Aulnay* pour ses employés, des pavillons pour ses collaborateurs et rue Voltaire, un immeuble de trois appartements pour ses ingénieurs...

Ce patron bienfaiteur était vraiment l'émanation directe de l'action industrielle et sociale des anciens maîtres de forge :

- Le sens social de Gaston MOYSE, lui avait donné l'idée, dès **1927**, d'accorder une semaine de congés en étalant la récupération tout au long de l'année. Alors qu'il faudra attendre **1936** pour que le Front populaire instaure officiellement les « congés payés ». A chaque fois, il rajoute une semaine supplémentaire.

Son action paternaliste, permettait à ses salariés de lui solliciter des prêts d'équipements et il était son propre assureur pour les accidents du travail. Si un personnel était gravement malade, à ses frais, il tenait à ce qu'il consulte auprès d'un spécialiste parisien, craignant les généralistes de banlieue « ces assassins de quartier » !

- Il avait mis en place tout un réseau de transport pour son personnel, en créant six lignes qui sillonnaient *Paris* et la banlieue, matin et soir, avec des bus réformés et rénovés. Et les chauffeurs de ces bus, qui étaient ouvriers par ailleurs, touchaient une petite prime supplémentaire.

- Gaston MOYSE organisait également des sorties et activités de loisirs. Chaque année, tout le personnel, avec femme et enfants, effectuait une sortie par train spécial, depuis les voies ferrées de l'usine, vers *Dieppe, le Touquet, Épernay, etc.*

Il y avait aussi la sortie annuelle des cadres, mais sans les épouses, au Moulin de *Jarcy*, aux *Andelys*, au moulin d'*Orgeval*, etc.



L'usine des "Locotracteurs-Gaston-MOYSE" à *La Courneuve*.



Logements sociaux.



Un des bus du personnel, devant un locotracteur.



“C’est une sortie LGM, (*samedi*) 19 juin 1954” à Paris.

N° 1 M^{me} GASTON MOYSE

Souhaitent vivement votre
présence au dîner des Cadres
des LGM, fixé au
Samedi 2 juillet 1955

Ils vous donnent rendez-vous
à 16 heures en un point
qui vous sera précisé ulté-
rieurement, situé à 60 km
de Paris sur un grand
itinéraire.

15 juin 1955



M. et Mme Gaston MOYSE

*souhaitent vivement votre présence au dîner des Cadres des LGM, fixé au Samedi 2 juillet 1955.
Ils vous donnent rendez-vous à 16 heures en un point qui vous sera précisé ultérieurement situé à 60 km
de Paris sur un grand itinéraire. 15 juin 1955.*

Cette usine devait atteindre un effectif de près de huit cents salariés, avec toutes les spécialités qu'imposent entre autres la recherche et le développement, la production, la commercialisation import-export, l'administration et la gestion du personnel. Et de très nombreux proscrits du front de l'Est parviendront à se réaliser dans les différentes spécialités. Dont l'emblématique capitaine H. FNT, commandant du bataillon d'assaut français de la division, puis régiment "Charlemagne", parmi les derniers défenseurs de Berlin.

Gaston MOYSE, très dur mais au grand cœur, n'hésitera pas également à confier des emplois de cadres et l'usine comptera aussi parmi ses futur Directeurs, deux anciens officiers de la division "Charlemagne", A. NL comme responsable du personnel ou P. AMT qui restera en poste une quinzaine d'années comme responsable de production. Ces hommes pouvaient rester au sein de l'usine des L.G.M. de quelques mois à plusieurs années. C'était un réel tremplin professionnel, de reprise de formations et de réadaptation sociale.

Gaston MOYSE connaissait l'engagement de ses hommes avec lesquels il était en parfait accord politique et philosophique. Et s'il avait été favorable au maréchal PETAIN, c'est surtout la fiabilité et les compétences de ses salariés qui prévalaient. Ainsi, il n'y aura pas de favoritisme et il exercera une autorité égale sur tous ses salariés pour ainsi dire.

Dans l'un de ses appartements, il avait également hébergé la famille de Maurice BARDECHE, beau-frère de Robert BRASILLACH poète fusillé en février 1945 à Fresnes. Quels qu'ils soient, ils savaient diriger ses personnels avec une bienveillance toute paternaliste et Monsieur MOYSE recevait en retour profond respect et dévouement. Dans cette ambiance, les salariés ne sollicitaient pas à cette époque l'implantation de syndicats.

Il y avait environ deux cents ouvriers qui sortaient d'incarcération, mais tous n'avaient pas servi sur le front de l'Est, mais un nombre non négligeable tout de même, sur les sept cents ouvriers. Ce groupe était donc suffisamment important pour que leurs discussions et leurs souvenirs relatés, n'échappent à personne. Cette spécificité de ce groupe original au sein des L.G.M., n'a jamais causé aucune difficulté et l'entente était parfaite.

Le recrutement se faisait initialement par une annonce type :

« *L.G.M. recherchent jeunes gens, de 17 ans à 40 ans, pour apprendre un métier dans le domaine mécano technique, logés et nourris.* » Puis rapidement, l'embauche se faisait par cooptation. Après quatre ou cinq années, pour ceux qui restaient les plus assidus, le jeune apprenti se voyait remettre un titre académique professionnel. Mais la plupart des vétérans du front de l'Est ne restaient que quelques mois à quelques courtes années, pour poursuivre dans d'autres domaines professionnels.

Fidèle à ses engagements, Gaston MOYSE avait fait la connaissance - comme tous nos pères incarcérés à *Fresnes* - de l'abbé Jean POPOT, célèbre aumônier de la prison et auteur de l'ouvrage émouvant "J'étais aumônier à *Fresnes*". Non loin, l'église Saint-Éloi, avait été rénovée en **1953**, et face au risque de perdre le terrain du patronage, un comité a œuvré pour la construction d'une seconde église. Ce terrain sera racheté par Gaston MOYSE afin qu'il reste en possession de la paroisse. L'abbé POPOT fera construire une véritable église dédié à Notre-Dame de-la-Merci.

Un grand chantier de Gaston MOYSE entre **1950** et **1955**, sera son appartement.

Il avait acquis en effet les deux derniers étages au numéro 7 de l'avenue Bosquet, avec vue sur la tour Eiffel. Et c'est au marteau piqueur, qu'il a fait communiquer les deux niveaux, en abattant des cloisons et structures communicatives. Les gravats devaient être évacués par l'ascenseur pendant plusieurs mois. La situation était telle, que les copropriétaires ont créé un comité de défense et ont engagé une dizaine de procès.

Les jours d'utilisation du marteau piqueur, un chauffeur se présentait dès le matin pour emmener la dame âgée du 5^e étage, pour un programme de spectacles et pour la ramener vers 17 h 00.

Un faux plafond cachait les kilomètres d'un câblage tellement sophistiqué, qu'un jour, suite à une panne bloquant la porte d'entrée, il a fait appel aux pompiers de *Paris* pour s'exfiltrer par les fenêtres, avec sa femme, grâce à leur grande échelle !

Dans le monde ferroviaire, les engins construits par les L.G.M. sont omniprésents étant donné leur extrême robustesse et certains exemplaires produits dans les années **1930** sont toujours en service de nos jours. L'on a d'ailleurs coutume de dire que c'est cette solidité qui a fait fermer l'entreprise, faute de commandes...

Le premier engin construit serait le "Moïse 5Ta" ou "Bête à cornes". Mais, ces derniers ne seront produits qu'au cours des années **1930**, date où la firme MOYSE a déjà produit bon nombre de locotracteurs. Ces "Moïse 5Ta" ont été surnommés "bêtes à cornes" en raison de leur aspect particulier. Ils sont un des premiers engins ferroviaires commercialisés n'étant pas mus par la vapeur.



Locomotive "Moïse 5Ta" ("bête à cornes") pour tracter les locotracteurs et wagons.

Après la guerre, en **1950**, la S.N.C.F. permet aux L.G.M. de réaliser leurs premiers gros marchés avec la commande de trente-huit unités. Puis en **1955**, un deuxième marché a été conclu toujours avec la S.N.C.F. avec quarante-neuf unités.

Malgré l'essor technologique de l'Allemagne, les L.G.M. sont parvenus à exporter leurs machines *outré-Rhin* et jusqu'en *Extrême-Orient*, en *Corée* notamment au début des années **1970**. A cette époque, les salariés de la mouvance de nos Pères avaient tous quitté à priori les L.G.M. Et le développement se poursuivra pour les chemins de Fer du *Portugal*, avec la signature en **1967** d'un contrat pour les Chemins de Fer de l'*Angola*.

En **1972** avec *Les Philippines* et la prospection au *Moyen-Orient*. Des contrats seront conclus également avec les Chemins de Fer du *Cameroun*.

En **1973** avec la crise pétrolière, c'est un marché de 263 unités avec la S.N.C.F., etc.

Malheureusement, l'usine des Locotracteurs Gaston MOYSE devait périliter peut avant la mort de son créateur, le **15 juillet 1976** à *Paris*, à l'âge de quatre-vingt-un ans. La gestion ayant été laissée au bon soin de l'amicale des Arts et Métiers.

LES LOCOTRACTEURS
GASTON MOYSE
65, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS USINE à La COURNEUVE

ont construit les **2/3** des appareils
à voies Métrique et Normale
actuellement
en service
en France

Diesel-Électrique 30 Tonnes

Diesel-Électriques
pour **Grands Réseaux**
4 Types - de 20 Tonnes 75 CV
- à 35 Tonnes 600 CV

Locotracteurs d'Usine
7 Types - de 5 Tonnes 20 CV
- à 36 Tonnes 300 CV

Références :
Chemins de Fer du Nord, de l'Est,
de Suède, du Maroc,
La Marine, La Guerre, Les P.-et-C.
Toutes les Grandes Firmes :
- Schneider, Citroën, Michelin,
- De Dietrich, Sulzer, Eldon-Peuleng,
- Mobil, Standard, Shell,
- Mines de Maries, Potasses d'Alsace...

La réussite en une affiche...

Après de multiples recherches, nous sommes parvenus en **2014** à localiser le dernier descendant du nom, son petit-neveu et filleul, dont le père Edouard était un cousin germain et collaborateur de Gaston MOYSE. Malheureusement, il n'avait pas d'archives et surtout dans notre thème. C'était pourtant sur lui que Gaston MOYSE avait jeté son dévolu pour une succession, mais le contexte familial l'a poussé vers d'autres centres d'intérêts.

Nous avons pu concrétiser une rencontre très enrichissante en le recevant en **avril 2016**.

Puis nous avons eu la grande satisfaction de pouvoir contacter également Monsieur A. JTF, qui a fait toute sa carrière professionnelle aux L.G.M. jusqu'à la fonction de Directeur technique. Alors qu'il n'était pas en accord total avec les options politiques de Gaston MOYSE et de nos Pères, nous saluons son objectivité, son amabilité et ses qualités humaines. Ainsi que Monsieur J.-P. MCR, âgé de 97 ans, ancien Secrétaire général aux L.G.M. de **1952** à **1956**, qui avait autorité également sur tout le personnel et qui a très bien connu certains des camarades de nos pères. Leurs souvenirs et leurs documents d'archives ont apporté beaucoup d'humanité à cette époque industrielle.

Qu'à travers l'hommage rendu à Gaston MOYSE, soit fédérée la reconnaissance due à tous ceux qui ont permis à nos Pères - alors jeunes hommes couverts d'opprobre et jeté à la vindicte publique - d'avoir eu l'opportunité d'amorcer une réinsertion civile ou militaire. Puisse sa famille ne pas oublier cet homme.

En ce qui nous concerne, nous savons que ce que nous sommes devenus, nous le devons en partie à de tels hommes fermes et bienveillants. Ils avaient certainement compris la valeur humaine de nos Pères en leur donnant l'impulsion d'une vie professionnelle dans d'autres spécialités ou la reprise d'études. Et sans faillir à la doxa bourgeoise, ces employeurs et leurs salariés singuliers, attestaient du creuset de la véritable aristocratie, celle du combat des artisans de l'honneur quel que fut le drapeau, qu'ils soient opérateurs, entrepreneurs ou hommes d'armes.

V. GNT.
Médiateur du C.D.V.F.E.